

Éditorial



Je sais, l'aide à mourir n'est pas un sujet de saison, mais il faut en parler car le gouvernement fédéral se hâte de faire adopter le projet de loi C-7 sur l'aide à mourir avant la date limite du 18 décembre imposée par le tribunal. Malgré deux reports de cette échéance, de nombreuses questions restent en suspens.

Le projet de loi doit élargir l'accès à l'aide médicale à mourir aux personnes qui ne répondent pas au critère de « *mort naturelle raisonnablement prévisible* » actuellement en vigueur. Ceci à cause du recours fait par Jean Truchon et Nicole Gladu qui contestaient ce critère comme étant contraire à l'esprit de la décision Carter de la Cour suprême. La Cour supérieure leur a donné raison et a imposé la révision de la loi.

Le projet de loi créerait un processus d'approbation à deux volets, l'un pour les personnes dont la mort naturelle est raisonnablement prévisible, l'autre pour les personnes ayant des incapacités de longue durée qui ne sont pas en train de mourir.

Des voix s'élèvent, notamment parmi les groupes de défense des droits des personnes handicapées, pour s'opposer à une vision qui, selon eux, laisse entendre aux personnes dont les capacités physiques sont altérées que leur vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Des exemples sont apportés de personnes dont le désir de mourir était principalement causé par le manque de réponse de la société pour leur permettre de vivre leur vie à domicile et selon leurs choix personnels. Voir [l'article](#) de La Presse.

D'autres vont plus loin en questionnant l'offre d'aide à mourir seulement pour un groupe dont on sait déjà qu'il encourt un risque de suicide **largement plus élevé** que celui de la population non handicapée, et qu'on ne l'offre pas pour d'autres individus qui souffrent réellement des indignités qui accompagnent la pauvreté, la toxicomanie, la faim, la prison, l'isolement... Bref à tous ceux qui jugent que leur qualité de vie est devenue insupportable. Voir une [opinion](#) en ce sens publiée dans le Huffington Post.

Un autre débat touche la question des maladies mentales, la dépression par exemple. Les personnes qui ont uniquement une maladie mentale sont exclues du projet de loi, ce qui prédit des recours en vertu de la Charte. Et comment juger de l'incurabilité de ces maladies, surtout en l'état actuel de nos services en santé mentale qui sont globalement inadéquats et insuffisants ?

Pour sa part, le Sénat a aussi des objections sur l'approche à deux volets pour l'admissibilité, soit des règles pour les personnes proches de la mort et d'autres plus restrictives pour celles qui ne le sont pas. Voir [l'article](#) de La Presse.

Bien qu'il reste peu de temps, le projet de loi va probablement être adopté, peut-être avec des ajustements ou des aspects à mettre en œuvre plus tard.

Ce qui est sûr, c'est que le dossier sera loin d'être clos.

A.F.



CHERS MEMBRES,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA PERMANENCE VOUS
SOUHAIENT DE PASSER DES FÊTES SEREINES
DANS LA PRUDENCE ET LA BIENVEILLANCE.

L'ANNÉE 2020 AURA ÉTÉ DIFFICILE POUR TOUS,
NOUS NE SERONS PAS DÉÇUS DE LA QUITTER !

VIVEMENT 2021 AVEC DE BONNES NOUVELLES !

MEILLEURS VOEUX , SANTÉ ET BONHEUR !

**Le bureau de Laval et celui des Laurentides seront fermés
du vendredi 18 décembre au 3 janvier 2021**

Pour passer des fêtes en sécurité



Calendrier du temps des Fêtes – COVID-19

Afin de limiter la propagation de la COVID-19, **différentes mesures** sont à suivre durant les mois de décembre et janvier. Un **calendrier du temps des fêtes** est disponible pour visualiser les périodes concernées.

En résumé et à moins de changements...

Du 17 au 23 décembre

Le confinement volontaire s'applique. Limitez-vous aux déplacements essentiels.

Du 24 au 27 décembre

Dans les zones rouges : aucun rassemblement. Un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules est permis. Il est recommandé de toujours recevoir la même personne afin de limiter les contacts sociaux.

Dans les zones jaunes ou oranges : 2 rassemblements privés d'un maximum de 10 personnes chaque. Avec distance de 2 mètres entre les personnes provenant de ménages différents. Il sera particulièrement important de faire preuve d'une grande rigueur avec les personnes de 70 ans et

plus, celles atteintes de maladies chroniques ou celles ayant un système immunitaire affaibli ou déficient.

Toute personne qui répond aux conditions suivantes devra s'abstenir de participer aux rassemblements :

- Personne ayant la COVID-19 qui doit rester isolée pour la période qui lui est prescrite par la Santé publique;
- Personne qui est en isolement à la suite d'un contact à risque avec un cas de COVID-19, peu importe qu'elle ait des symptômes ou non;
- Personne qui présente des **symptômes**, peu importe si elle a été testée ou non.

Les déplacements entre régions sont formellement déconseillés, notamment de la zone rouge aux autres zones.

Du 28 décembre au 3 janvier

Le confinement volontaire s'applique. Limitez-vous aux déplacements essentiels.

Les préarrangements, pourquoi ?

Les préarrangements, ce n'est pas si compliqué.

Pour connaître la réponse :
visitez yveslegare.com/reponse
ou appelez un de nos conseillers.

514 595-1500 | 1 800 454-8767
yveslegare.com

Fière partenaire de l'AQDR

Offre exclusive

Pour les membres de l'AQDR, **10 % de rabais** sur nos biens et services à l'achat d'un contrat de préarrangements funéraires.*

* Offre applicable sur les biens et services à prix courant seulement.
Ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle.



YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires

Avec vous™

COMPLEXES FUNÉRAIRES | MAUSOLÉES | CIMETIÈRES | COLUMBARIUMS
Laval | Montréal | LaSalle | Anjou | Pierrefonds | Châteauguay | Verdun | Longueuil



À votre agenda



Paniers de Noël

Participez aux campagnes de panier de Noël de Laval et des Laurentides !

Pour Laval: Vous pouvez faire un don en ligne auprès du Centre de bénévolat et moisson Laval, demander un panier ou encore devenir bénévole. Cliquez [ICI](#) pour plus d'information ou au (450) 681-6164

Pour les Laurentides: Vous pouvez également faire un don en ligne et trouver un point de chute pour les denrées. Plus d'information sur le site web de [Moisson Laurentides](#) ou au (450) 434-0790



Moisson
Laurentides
banque alimentaire

Faites partie de la chaîne d'entraide !



Participez à la campagne virtuelle P2P de la Guignolée 2020.



MONIQUE SAUVÉ
Députée de Fabre



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

*Vice-présidente de la Commission
des relations avec les citoyens
Porte-parole de l'opposition officielle
pour les aînés et les proches aidants*

Bureau de circonscription
538, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C8
Tél. 450 689-5516 Téléc. 450 689-7842
Monique.Sauve.FABR@assnat.qc.ca



Centre
d'écoute
de Laval

L'appelle, ça fait du bien.



Conférence scientifique



Enjeux éthiques en fin de vie

Dans le cadre d'une enquête pancanadienne réalisée auprès de médecins, le CISSS de Laval a voulu documenter les pratiques médicales en fin de vie et mieux comprendre le processus décisionnel entourant ces pratiques. Pour ce faire, les médecins sélectionnés devaient documenter l'histoire particulière du dernier patient décédé dont ils avaient eu la charge dans les 12 mois précédant l'enquête.

Certains médecins ont déclaré avoir été confrontés à des défis particuliers dans la prise en charge des soins de fin de vie, tels que des différences culturelles, des barrières associées à la langue parlée, des différences sur le plan des croyances religieuses, ainsi que des conflits entre les membres de la famille de la personne en fin de vie. Lors de cette conférence, quelques cas seront détaillés et il y aura discussion sur l'implication de ces résultats pour la pratique clinique et la recherche future.

Conférencière : Isabelle Marcoux Professeure agrégée, École interdisciplinaire des sciences de la santé, Université d'Ottawa

Quand : 9 décembre 2020 de 12 h à 13 h

Où : Diffusion par Zoom Rendez-vous à l'adresse suivante pour vous inscrire : <http://bit.ly/Marcoux2020>

Source : Bulletin d'information CISSS de Laval. Photo: Service des communications du CISSS de Laval



Nouveau service d'information COVID-19 à Laval

En lien avec le déploiement des mesures exceptionnelles de la lutte à la pandémie de COVID-19, la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval a mis en place un nouveau service d'information à la population.

En fonction **depuis le 23 novembre 2020**, ce service offre aux usagers l'aide et l'accompagnement opportuns afin qu'ils obtiennent les services auxquels ils ont droit.

Par téléphone au 1 877 476-6112

Par courriel:

informations.cissslav@ssss.gouv.qc.ca



Ce service est **ouvert de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi**, sauf les jours fériés.



À votre agenda



Conférence gratuite de l'AQDR Laval-Laurentides mardi 26 janvier à 13h30



En collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) nous vous invitons à assister à la conférence ***Au volant de ma santé***, notre première conférence de 2021 !

Cette activité vise à sensibiliser les conducteurs âgés à l'importance de préserver un bon état de santé. La présentation apportera des outils pour maintenir de bonnes aptitudes à la conduite et aider à conduire le plus longtemps possible en toute sécurité.

On y discutera notamment de :

- Vieillesse et conduite automobile
- Santé et conduite automobile
- Évaluation de la capacité à conduire
- Conduite automobile et sécurité routière
- Mesures préventives à adopter

Mardi 26 janvier 2020 13h30

Durée: environ 1 heure

Cette visioconférence aura lieu sur la plateforme
Microsoft Teams

Information et réservation

☎ (450) 978-0807

☎ 1 844 978-0807

**Nous sommes disponibles pour vous initier
à la plateforme Teams, appelez-nous !**

**Voir page 12 de ce bulletin
pour une formation sur Teams !**



AQDR

Laval-Laurentides

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

**Société de l'assurance
automobile**

Québec





Services à domicile



Injecter 100 millions en services de soins à domicile: est-ce suffisant ?

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) souhaite féliciter M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services Sociaux ainsi que Mme Marguerite Blais, ministre des Aînés et des Proches aidants pour une nouvelle enveloppe budgétaire de 100 millions supplémentaires destinés aux services de soins à domicile.

Bien que 65 millions serviront à augmenter les heures de services de soutien à domicile et que 35 millions permettront d'augmenter de 1,75 \$ de l'heure le salaire des auxiliaires aux services de santé et des travailleurs gré à gré, **la répartition des 65 millions qui bonifieront les services aux soins et au maintien à domicile, n'est pas claire.**

Nous craignons que l'important écart de salaire entre les auxiliaires aux services de santé et les préposés aux bénéficiaires, favorise un exode des auxiliaires aux services de santé vers le système public de la santé.

Dans ce cas, les entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EESAD) peineront à retenir et à recruter les employés nécessaires afin de rencontrer

l'augmentation des besoins en services de soins à domicile. Cette augmentation de salaire accordée est à notre avis insuffisante, souligne Pierre Lynch, Président de l'AQDR.

Nous trouvons que cette mesure n'est pas adéquate pour faire face aux besoins des proches aidants même si on prévoit leur offrir plus d'heures de répit et que les membres de la famille sont maintenant admissibles aux chèques emploi-service.

Avec le vieillissement de la population et l'augmentation des demandes de services pour les soins et le maintien à domicile, **nous souhaitons que le Gouvernement du Québec élabore une politique pour y faire face, alignée sur les besoins croissants prévisibles et assortie d'un plan d'action à moyen et long terme.**

Source: Communications AQDR Nationale



AQDR

Nationale



À votre agenda



La conciliation travail et proche aidante

Concilier ses responsabilités professionnelles et celles de proche aidant demande souvent des compétences de funambule.

Qu'est-ce que la Loi sur les normes du travail prévoit pour soutenir les personnes proches aidantes en emploi?

Quelles mesures de compensation du revenu sont disponibles en temps normal et en temps de COVID-19?

Pourquoi parler de son statut de proche aidant à ses collègues et son employeur?

Au-delà de la loi, quelles mesures suggérer à son employeur pour qu'il soutienne ses employé-e-s proche aidant-e-s et quels sont les bénéfices pour l'entreprise?

Si vous voulez obtenir les réponses et savoir ce que prévoit la loi pour soutenir les proches aidants en emploi, le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ) vous invite à cliquer [ICI](#)

De plus, vous pouvez vous inscrire au **WEBINAIRE** concernant les **Mesures en matière de conciliation travail proche aidante**, qui aura lieu le **8 décembre 2020**. Cliquez [ICI](#) pour vous inscrire.



1 877 644-4545

**Ligne d'information
gouvernementale
sur le coronavirus.**

Cliquez [ICI](#) si vous avez des questions générales sur la COVID-19. Si vous présentez des symptômes grippaux, appelez le 450 644-4545, 514 644-4545, ou 1 877 644-4545 (sans frais).



Député, Member of Parliament

YVES ROBILLARD

Marc-Aurèle-Fortin

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

2968, Boul. Dagenais Ouest, bur. 101
Laval, QC H7P 1T1

Tél.: 450-622-2992

yves.robillard@parl.gc.ca

www.yvesrobillard.com



Services aux aînés Laurentides

Ensemble, nous trouvons des solutions

L'organisme **Prévoyance envers les aînés** a comme mission l'amélioration de la qualité de vie des aînés par des activités de prévention, de sensibilisation, d'information et de sécurisation des aînés vivant des situations de vulnérabilité.

L'organisme couvre les MRC des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Argenteuil. Il favorise la participation et le pouvoir d'agir des aînés, sensibilise la population aux situations de vulnérabilité, d'abus et de maltraitance vécues par les aînés et informe, oriente et accompagne les personnes vivant des situations de vulnérabilité vers les ressources et les services appropriés.

Programme des Éclaireurs

Le programme des Éclaireurs permet de mobiliser et d'impliquer la communauté pour devenir les yeux, les oreilles et les ambassadeurs de l'organisme. Les Éclaireurs sont formés à reconnaître les indices de vulnérabilité et pourront repérer plus facilement les personnes aînées à risque d'abus ou en perte d'autonomie.

Une formation gratuite est offerte en ligne.

Cliquez [ICI](#) pour devenir éclaireur !



Si vous ou une personne que vous connaissez vit des situations d'abus ou de maltraitance n'hésitez pas à communiquer avec l'organisme :

Par courriel : prevoyance.aines.laurentides@gmail.com

Par téléphone sans frais : ☎ 1 844 551-6032



Marie-Hélène
Gaudreau

Députée de Laurentides-Labelle

1 866 440-3091
MH.Gaudreau@parl.gc.ca


[@MHGaudreauBQ](https://www.instagram.com/MHGaudreauBQ)

424, rue du Pont
Mont-Laurier
(Québec) J9L 2R7

124, rue Principale Est
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1K1

Nous pouvons toujours
collaborer pour
améliorer la qualité
de vie des aînés!





Services à domicile

100 millions \$ investis

Le 16 novembre dernier le **Collectif Action COVID**, dont l'AQDR nationale est membre, a applaudi l'investissement de 100 millions \$ du gouvernement Legault.

Notamment, le rattrapage salarial des préposés des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) et du Chèque Emploi-Service représente une solution sensée qui diminue l'écart existant entre le salaire des préposés en EÉSAD et ceux œuvrant en CHSLD, une mesure recommandée par le Collectif lors de ses interventions. Bien que l'écart salarial demeure important, ce premier pas est encourageant.

Un plan d'action global

Le Collectif Action COVID recommande que le gouvernement continue sur sa lancée et qu'il investisse dans une vision globale du soutien à domicile en

mettant en place un plan d'ensemble découlant d'un chantier sur les soins et services aux personnes âgées et en situation de handicap. Un plan d'action solide, inclusif et détaillé aura un impact durable auprès des populations visées et permettra de réduire les besoins en hébergement collectif avec soins et services, tels que les CHSLD, qui deviendront des solutions de derniers recours plutôt que l'unique choix offert aux personnes vivant avec une grande perte d'autonomie.

Enfin, le Collectif Action COVID demande une reddition de compte, des indicateurs et des façons de mesurer la part des 65 millions \$ qui seront investis par les établissements pour améliorer et augmenter l'offre de service en soutien à domicile sur le territoire qu'ils desservent.

Pour plus d'information sur le Collectif [cliquez ici](#)



Jean Rousselle
Député de Vimont

Porte-parole de l'opposition officielle en matière de Sécurité publique
Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'Agriculture

1 877 644-4545

**Ligne d'information
gouvernementale
sur le coronavirus.**

Cliquez **ICI** si vous avez des questions générales sur la COVID-19. Si vous présentez des symptômes grippaux, appelez le 450 644-4545, 514 644-4545, ou 1 877 644-4545 (sans frais).

Québec 

L'AQDR en action !



Transport en commun, L'AQDR réclame la gratuité pour les aînés de Montréal

Une promesse électorale non tenue

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) prend bonne note de la position budgétaire de la Ville de Montréal pour 2021 concernant la diminution de cinquante pour cent (50 %) des coûts de transport pour les aînés de 65 ans et plus, à compter de juillet 2021.

La mairesse de Montréal, Valérie Plante, qui se présentait comme « l'homme de la situation » lors des élections municipales de l'automne 2017, avait pourtant promis la gratuité pas seulement aux enfants de moins de 12 ans, mais aussi aux aînés de Montréal, souligne monsieur Pierre Lynch, président de l'AQDR.

La Presse du 3 octobre 2017 titrait « Transport en commun : la gratuité pour enfants et aînés, promet Valérie Plante. Dès le début de son article, la journaliste Isabelle Ducas cite Valérie Plante, candidate à la mairie de Montréal : « Le transport en commun sera gratuit pour les enfants et les personnes âgées, tandis que les personnes à faible revenu obtiendront un rabais de 40 %, si la cheffe de Projet Montréal, Valérie Plante, est élue mairesse de Montréal, a-t-elle promis ce matin ».

Montréal est la seule municipalité qui n'offre pas la gratuité des transports en commun à ses 336,000 aînés, créant une iniquité puisque les 411,000 aînés de 65 ans et plus qui habitent les

municipalités de la grande région métropolitaine de Montréal, obtiennent eux, ce service gratuitement.

Considérant l'importance du maintien de l'autonomie des aînés, de contrer leur isolement et de favoriser leur mobilité, la gratuité pour tous les aînés dans les transports en commun est une mesure incontournable et fait partie de nos revendications.



Nous demandons à la Mairesse Plante de respecter sa promesse de gratuité et de demander à l'Autorité régionale de transport métropolitain (l'ARTM), de lui verser à même le Fonds Vert, le budget nécessaire pour que les 336,000 aînés de Montréal soient enfin traités avec équité et puissent bénéficier de la gratuité des transports en commun.

Source: Communiqués de presse AQDR nationale

**Nos droits, apprenons à les connaître,
à les défendre !**



AQDR

Laval-Laurentides



Aînés en formation



Teams, un espace de travail basé sur la conversation

Puisque nous allons faire notre première conférence de 2021, **Au volant de ma santé**, sur la plateforme **Teams**, voici quelques renseignements et un court tutoriel afin de faciliter votre accès à une visioconférence Teams.

Teams est une application de communication, il s'agit d'un espace de travail pour la collaboration en temps réel, autrement dit, Teams permet à plusieurs personnes de travailler en équipe à distance, avoir une conversation incluant du texte, du son, des vidéos et la possibilité de partager des fichiers. Après la pandémie, l'application Teams est devenue une des plateformes les plus puissantes pour faire des visioconférences.

Pour participer à une réunion Microsoft Teams à partir de votre ordinateur, il suffit de se connecter en tant **qu'invité sur le Web** et suivre les étapes suivantes:

→ Rejoindre une réunion Teams sur le Web.

→ Tapez votre nom.

→ Choisissez les paramètres audio et vidéo que vous souhaitez utiliser.

→ Sélectionnez Rejoindre maintenant.

En fonction des paramètres de la réunion, vous vous retrouvez immédiatement dans la rencontre ou dans une salle d'attente dans quel cas le responsable vous admettra à la rencontre.

Si vous voulez participer à une réunion Teams, cliquez **ICI** pour une petite vidéo explicative.

Lorsque vous êtes déjà dans une réunion Teams voici les différentes fonctions qui apparaîtront sur votre écran. ↓

Participer à une réunion

Partagez des vidéos, des enregistrements audio ou votre écran pendant l'appel en ligne.

Envoyer des messages instantanés
Envoyez des messages instantanés, partagez des liens, ajoutez des fichiers, et bien plus encore. Retrouvez ensuite toutes les ressources partagées durant la réunion dans l'onglet Fichiers.

Quitter une réunion
La réunion se poursuivra après que vous ayez raccroché.

Ajoutez des participants à la réunion.

Activez ou désactivez votre caméra selon les besoins ou le contexte.

Activez ou désactivez votre micro selon les besoins ou le contexte.

Partagez au choix la totalité du bureau de votre ordinateur, une présentation ou une fenêtre en particulier.

Accédez à des fonctionnalités supplémentaires durant votre appel, et lancez un enregistrement de la réunion, modifiez les paramètres de votre appareil, etc.

Pour se détendre !

Explorer les musées du Québec depuis son canapé

Le confinement lié à la COVID19 a limité énormément nos déplacements et nos activités de loisir. Nous vous proposons donc de profiter davantage du monde virtuel.

En effet, visiter les musées québécois dans le confort de chez soi, c'est possible !

Collections d'œuvres en ligne, visites en 360°, expositions virtuelles en art, histoire,

sciences, archéologie et plus. Les musées du Québec sont à portée de clic ! Poussez plus loin l'exploration à travers des vidéos, des balados, des jeux et autres expériences numériques.

Cliquez **ICI** pour y accéder. Bonne visite !

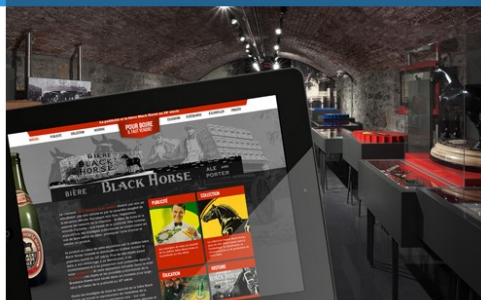
Source: Société des musées du Québec (SMQ)

DÉCOUVREZ LES MUSÉES...

PARTOUT AU QUÉBEC

GUIDE
DES
MUSÉES

DEPUIS VOTRE CANAPÉ



SOCIÉTÉ DES MUSÉES
DU QUÉBEC



Guy Ouellette
Député de Chomedey
M.N.A for Chomedey



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Bureau de circonscription / Riding Office
4599, boul. Samson, bureau 201
Laval, Québec.
H7W 2H2
Tél. : 450-686-0166
Télec.: 450-686-7153
Guy.Ouellette.CHOM@assnat.qc.ca



**POUR TOUS LES CITOYENS
LAVALLOIS EN QUÊTE
D'UNE RESSOURCE
COMMUNAUTAIRE
ET D'ENTRAIDE.**

UN NUMÉRO FACILE
À RETENIR: **211**
UN SITE WEB CONVIVAL
ET BILINGUE: **211LAVAL.CA**

Service gratuit, 7 jours sur 7, de 8h à 18h.
Répertoire de 300 organismes de Laval.

Service multilingue également disponible

Revue de presse



Les usagers s'impliquent dans le réseau de la santé

Courrier Laval, 5 novembre 2020

Le CHSLD Herron sera fermé

Radio Canada, 09 novembre 2020

Soutien à domicile : l'aide de Québec ne réglera pas tout en Estrie

Radio Canada, 15 novembre 2020

Le vaccin de Pfizer efficace à 95 %

La Presse, 18 novembre 2020

Donner son avis en ligne : le pouvoir caché du consommateur

Radio Canada, 22 novembre 2020

Un vaccin moins cher et plus facile à stocker

La Presse, 24 novembre 2020

Aide médicale à mourir : La question de la santé mentale doit être approfondie, selon Lametti

La Presse, 24 novembre 2020

Le CHSLD Sainte-Dorothée et les leçons de la première vague

Radio-Canada 25 novembre 2020

Décès en CHSLD: un «âgisme systémique» est révélé par la pandémie

Journal de Montréal 25 novembre 2020

Résistance aux antibiotiques : aussi dangereuse qu'une pandémie, selon l'OMS

La Presse, 30 novembre 2020



Luc DESILETS
Député de Rivière-des-Mille-Îles

COURRIEL:
luc.desilets@parl.gc.ca

BUREAU:
45, rue Grignon
Saint-Eustache (Québec) J7P 4X1
450 623-3335

Partenaire de votre événement!





AQDR

Laval-Laurentides

Bureau à Laval :

1450, boulevard Pie X, bureau 202
Laval, QC H7V 3C1
450-978-0807
1-844-978-0807

Bureau à Saint-Jérôme :

227, rue Georges-Thurston, St-Jérôme QC
J7Z 4Y4

Coordination

Brigitte Tremblay

Rédaction et mise en page

Brigitte Tremblay
Anne Falcimaigne
Pilar Medina

Notre mission

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission exclusive la défense collective des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes âgées.

L'AQDR est un regroupement d'hommes et de femmes de toutes les régions du Québec qui œuvrent à la défense collective de leurs droits. Il existe des sections à travers tout le Québec qui regroupent près de 25 000 personnes âgées. Notre section Laval Laurentides compte déjà avec 3 500 membres. Nos droits, apprenons à les connaître, à les défendre!

Suivez-nous sur Facebook

et sur notre site aqdr.laval.org

Cliquez sur J'aime et partagez en grand nombre !



Nos partenaires

